



Bulletin d'adhésion 2027 COMMUNES

Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret

Organisme agréé – Concours des Villes et Villages Fleuris – Département du Loiret

Nom de la commune :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel principal (mairie) :

Nom de l' élu(e) ou référent(e) fleurissement (si différent) :
.....
.....
.....

Adhésion 2027* – Tarification selon la taille de la commune :

(Merci de cocher la case correspondante)

- ☐ Commune de moins de 1.000 habitants – 55 € TTC
- ☐ Commune de moins de 3.000 habitants – 85 € TTC
- ☐ Commune de 3.000 à 10.000 habitants – 105 € TTC
- ☐ Commune de plus de 10.000 habitants – 140 € TTC

*L'adhésion doit être effectuée directement auprès du siège de la SHOL, seul habilité à émettre un mémoire valant facture pour les collectivités.

Date :

Cachet et signature de la collectivité :

Modalités d'adhésion – Informations pratiques et obligations

Païement par virement ou par chèque à l'ordre de la SHOL

Modalités de facturation : Une facture sera émise à réception du bulletin d'adhésion signé

Pièces à joindre ou à remplir

- Bulletin d'adhésion complété et signé (joint ou à télécharger sur notre site)
- Délibération du Conseil municipal (si nécessaire selon les statuts de votre commune)

Durée de l'adhésion : Valable jusqu'au 31 décembre 2027 – Renouvelable chaque année

Contact pour toute question ou demande complémentaire :

SHOL Secrétariat

84 rue du Beuvron - 45160 OLIVET

Tél .02 38 62 37 40 - Courriel : orlshol@sfr.fr

